

Bulletin d'information du District de la Somme de Football

SOMMAIRE

Dotation Charte à mi-saison	1
Les Terrains	2



3	Les Centres de Perfectionnement
4	Le PEF, Remise au CRCA

N° 20
Mars
2018

EDITORIAL



Le bénévole s'engage à consacrer tout ou partie de son temps au service des autres ; cette démarche est dépourvue de tout caractère d'obligation.

Le licencié s'engage à pratiquer sa discipline dans les compétitions organisées par sa Fédération ; il peut également participer au fonctionnement de l'institution.

Le district s'engage à organiser le fonctionnement et la régularité du football départemental selon les textes réglementaires de la FFF. Mais voilà, nous sommes confrontés à une trop longue période d'arrêt de nos animations et de nos compétitions, d'où le risque de découragement ou d'évasion de nos licenciés .

Il devient urgent de revoir les calendriers de début et fin de saison pour ne pas subir ces désillusions

Marcel Glavieux

District Somme Football

46, rue Jules Lefebvre—BP 90429—
80004 AMIENS Cedex 1

Tél.: 03.22.89.66.40 / Fax : 03.22.95.16.81

Mail : secretariat@somme.fff.fr /

<http://districtsommefootball.fff.fr/>

Responsable de la publication : Pierre LAVALARD

REMISE DES DOTATIONS CHARTE A MI-SAISON

Partenaire indéfectible du District Somme, le CRCA Brie Picardie a participé à la remise des dotations Charte à mi-saison. En effet, c'est le CRCA qui a offert les 160 ballons à destination des 32 clubs concernés, répartis de la D1 à la D5.



Hormis la D1, dans chaque division les deux premiers des différents groupes ont tous été récompensés.

Chacun est reparti avec 5 ballons, après le cocktail dinatoire offert par le Crédit Agricole.



Remerciement à l'ensemble des clubs présents, aux membres du Comité directeur présents ainsi qu'au CRCA pour son accueil chaleureux et son accompagnement du football départemental.

Les terrains ont vraiment souffert

Notre ami Jean Marie Warmé qui gère les compétitions dans notre District, ne nous contredira pas. Ce que nous avons vécu cette saison est tout à fait exceptionnelle.

Jamais en effet notre championnat de la Somme et bien évidemment les différentes coupes de la Somme et de secteurs n'ont été autant l'objet de report successifs.

Cette année, novembre, décembre, janvier et une partie de février ont été des mois "pourris".

En ce sens que les mauvaises conditions atmosphériques ont provoqué le report de plusieurs journées de championnat et de coupe.

Durant cette période, les terrains ont énormément souffert et prudemment, les municipalités bien souvent, ont pris des arrêtés. Pas toutes les mairies du reste puisque certaines ne connaissant pas tout à fait la marche à suivre, ne réagissaient pas sur le moment alors que le terrain de leur club, était gorgé d'eau.

Dans l'ensemble, le District de la Somme a pris de sages décisions.

Quelques jours avant le week-end, Wilfried Leclercq récoltait les informations dans chaque secteur du département et il attendait que les arrêtés municipaux, arrivent au siège du district. Et quand les arrêtés étaient nombreux, la décision la plus sage, s'imposait.

Dans notre District, Amiens Métropole est une entité très importante car elle ne fait pas que gérer les terrains de la ville d'Amiens mais aussi tous ceux des alentours de la capitale régionale.

Bref, dès qu'Amiens Métropole prend la décision d'interdire l'utilisation des terrains en herbe, le District de la Somme, se voit déjà avec 15% de rencontres à reporter.

La règle tacite est que, mieux vaut annuler toute une journée plutôt que faire disputer à peine 50% d'entre elles. Histoire de ne pas fausser les compétitions et de garder un classement lisible.

Loin de nous l'idée d'entrer en querelle avec certaines municipalités à qui incombe le droit de procéder à l'entretien des pelouses.

On sait qu'il peut arriver qu'un seul match, joué dans des conditions litigieuses, amène des conséquences néfastes. C'est dans cette période hivernale, qu'on mesure l'intérêt d'avoir un terrain synthétique.

Notre district est plutôt démuné et même une ville comme Amiens compte un nombre dérisoire de synthétiques. Cet hiver, avant qu'ils ne disposent d'un terrain hybride, les professionnels de l'Amiens SC ont même dû le plus souvent improviser car ils ne pouvaient utiliser le terrain annexe de la Licorne.

Pour plusieurs années encore, nous sommes donc au sein du district de la Somme dans l'obligation d'être tributaires des conditions atmosphériques.

Mais il va falloir refaire le temps perdu et il est clair que les matches vont bientôt s'enchaîner. Les joueurs savent qu'ils vont même jouer en semaine et ils devront être prêts physiquement...

Lionel Herbet



CREATION ET DEVELOPPEMENT DES CENTRES DE PERFECTIONNEMENT : GARCONS – FEMININES ET GARDIENS DE BUT DANS LE DEPARTEMENT.

Emmanuel Boissier, pouvez vous nous rappeler votre parcours de joueur puis d'entraîneur ?

Mon parcours de joueur et d'éducateur se résumait à la fidélité pour un club.

34 années passées à L'Albert Sports Football.

Joueur, j'ai participé pendant une dizaine d'année aux championnats de Ligue (PH et DH).

Entraîneur, j'ai commencé à m'occuper des jeunes à l'âge de 16 ans, même après avoir été sollicité en 2009 par les dirigeants pour reprendre les seniors (PH et DH), je n'ai jamais cessé l'encadrement des jeunes qui pour moi est toujours resté une priorité.

Diplôme obtenu : DEF en 2009

Actuellement, je suis sans club depuis décembre 2017 et prépare le D.E.S.J.E.P.S. à Clairefontaine.

Depuis quand avez-vous intégré la commission technique du District ?

En 2003, Jean Michel Lefebvre qui était CTD, m'a sollicité.

En acceptant cette proposition, j'ai appris énormément au contact d'éducateurs passionnés et expérimentés et m'a fait comprendre le rôle important d'un éducateur.

Actuellement, j'ai plusieurs missions au sein de la Commission technique :

- Détection / sélection
- Formations de cadres
- Labellisation des clubs

Je suis également membre de l'Amicale des Educateurs de la Somme remis en place par Olivier Meurillon.



Pourquoi avez-vous décidé d'organiser ces centres de perfectionnement ?

Pour plusieurs raisons, la 1^{ère} vient d'un constat fait lors de discussion avec d'autres éducateurs, une demande forte surtout pour les gardiens de but pour la création de spécifique dans le département.

La seconde, par un retour d'expérience de la gestion du centre de perfectionnement féminin à RIVERY (baisse d'effectif dû au long trajet).

Pour finir, étant en formation DESJEPS : j'ai pour objectif la création et la gestion d'un projet entrant dans le cadre de la politique fédérale.

Suite à la réforme territoriale et après avoir fait un diagnostic de la place de nos clubs dans la nouvelle région, deux problématiques sont apparues :

- 1/ Comment accompagner nos clubs pour devenir plus performant dans ce nouveau contexte ?
- 2/ Quelles actions proposées pour se rapprocher au plus près des besoins de nos jeunes licencié(es) ?

Combien d'éducateurs seront requis et de joueurs présents dans les différents rassemblements ?

Un des enjeux de ce projet est de permettre un échange entre les membres de Commission technique, Féminine et les éducateurs des clubs.

Sur chaque centre, 1 référent de la commission technique, 1 référent de la Commission technique et les éducateurs des clubs « accueils » et « visiteurs » animeront ensemble les séances prévues.

Il est important de signaler que la participation des joueurs et joueuses se fait sur inscription et qu'aucun critère de sélection n'est demandé.

La licence est obligatoire sauf pour les féminines afin de permettre la découverte de l'activité dans le cadre du plan de féminisation (axe F.F.F.).

Quelles catégories de jeunes seront sollicités ?

U12 à U15.

Avec des objectifs différents

- Pour les garçons : Amener de la compétitivité sur les 3 secteurs du département.
- Pour les féminines : Répondre à leurs attentes.
- Pour les gardiens de but : proposer des spécifiques et un contenu de séance adapté.

A partir de ces rassemblements, on suppose que votre objectif est de détecter des talents qui pour le moment sont passés au travers des mailles du filet ?

Ce n'est pas la mission principale, car il existe déjà une action fédérale pour la détection des jeunes.

L'objectif de la création des centres de perfectionnement pourrait se résumer à une action de proximité au service des clubs, des éducateurs et des jeunes licenciés dans le but de :

- Proposer une offre de pratique complémentaire pour faire progresser les joueurs (émulation) et les éducateurs (échange).
- Palier un possible déficit structurel, d'encadrement ou d'effectif dans les clubs.
- Se rapprocher des clubs par des centres de proximité pour limiter les déplacements rendant beaucoup plus accessible la participation de toutes et tous.

C'est un véritable PROJET COLLECTIF entre tous les acteurs du football : une volonté de se rassembler qui pourrait être pérennisée par la possible multiplication des centres.

Vous pouvez retrouver les informations sur : <https://districtsommefootball.fff.fr/technique/>

Si des éducateurs diplômés souhaitent avoir des renseignements pour participer à l'animation des séances, merci de nous contacter par mail : secretariat@somme.fff.fr

Lionel HEBERT

Le Programme Educatif Fédéral

Actuellement **72 clubs sur 120** sont inscrits au PEF (soit **60%** des clubs ayant des jeunes).

Véritable plus-value pour l'ensemble du football, cette action développée en faveur des Clubs permettra de renforcer les vertus éducatives du football en mettant notamment en AVANT les valeurs citoyennes et civiques des footballeurs.

Ce projet ambitieux vise à vous aider dans la formation de vos jeunes licenciés afin qu'ils puissent devenir des sportifs accomplis, mais également des citoyens respectueux.

L'éducation par le sport n'est pas une nouveauté pour le Football, nos clubs de football représentent le 3ème lieu éducatif complémentaire de l'autorité parentale et de l'apprentissage scolaire.



Les messages éducatifs sont mieux compris et admis s'ils sont portés par l'encadrement des clubs, c'est tout intérêt de ce dispositif.

Orienté vers les Clubs et les Pratiquants, le Programme Educatif Fédéral vise à Capitaliser et à Pérenniser les vertus éducatives du football en assurant leur promotion à travers une opération pédagogique visant à restaurer l'image du football.

Le programme éducatif Fédéral vise à inculquer aux jeunes licenciés âgés de 5 à 18 ans, les valeurs du Football : PLAISIR / RESPECT / ENGAGEMENT / TOLERANCE / SOLIDARITE = PRETSF.

Une Formation PEF pour les référents éducatifs aura lieu **le Samedi 03 Mars à 9h30 à Mian-nay et à Amiens (DSF)**.

Il a été créé un onglet spécifique au PEF sur le site du district dans l'onglet : CLUB.

Cet onglet permettra de mettre en valeur les clubs qui travaillent sur le PEF et nous rendent leur fiche action.

AGENDA



7 avril 2018

Finale Départementale U13

26/27 Avril 2018

Formation Module U13 (Amiens)

2/3 Mai 2018

**Formation Gardien de But—
Module Découverte**

8 Mai 2017

Journée des Bénévoles

Retour en images sur la remise des dotations de la Charte à mi-saison

